



Peip'infos

Peipin, cette année encore a revêtu son manteau blanc p.6



BULLETIN MUNICIPAL
Numéro 20 - Mars

2013

www.peipin.fr

Le mot du Maire

L'avenir intercommunal de notre Commune commence à s'éclaircir. Peipin, comme attendu devrait intégrer la Communauté de Communes Lure Durance Vançon à compter du 01 Janvier 2014. Comme indiqué lors du Peip'info précédent, nous y voyons beaucoup d'avantages, d'autant que les questions financières de notre sortie de la CCMD devraient être rapidement solutionnées.

Beaucoup de choses ont été dites à ce sujet, fausses, comme très souvent. Comme je vous l'avais signifié il y a peu, Peipin ne tolérera pas d'être sanctionné financièrement à cause des effets de la loi. De fait les discussions qui se poursuivent à ce jour avec nos anciens et futurs partenaires, nous laissent à penser que les sommes en jeu seront de très loin inférieures à celles, un temps annoncées. Je vous communiquerai, dès que possible, le résultat final de ces négociations.

Cette lisibilité sur notre avenir nous autorise également à reprendre le cours de nos actions dans un environnement mieux maîtrisé. Ainsi, malgré un retard important en rapport du calendrier initialement prévu, l'année 2013 devrait voir se concrétiser (administrativement parlant) un projet important de développement économique sur notre zone d'activité. Ce projet, potentiellement créateur de nombreux emplois (entre 150 et 200) permettra à notre commune de se doter des ressources nécessaires pour faire face aux enjeux de demain sans avoir à subir les baisses annoncées des dotations de l'État.

Parallèlement à ce dossier, cette année verra le début des travaux de réhabilitation de l'Hôtel de Ville. Pour ce faire les services administratifs de la Commune seront déplacés à compter de cet été à l'étage du bâtiment du Grand Champ, dans les locaux occupés à ce jour par les Foyers Ruraux et l' Association Alpe.

Seront également réhabilitées les voiries de la route d' Aubignosc, du Chemin du Desteil, et de la montée de l'oratoire, à la demande des riverains. Enfin (tout vient à point à qui sait attendre), la première tranche de la nouvelle signalétique sera mise en place dès le deuxième semestre de l'année. Une année somme toute bien remplie.

Cordialement à tous, Le Maire

Pierre Veyan

SOMMAIRE

Edito	p. 2
Associations	p. 3
Culture & Animation	p. 4 et 5
Infos mairie	p.6 et 7
Infos utiles	p.8
Dégroupage France Télécom	p.9

ERRATUM - Le comité des Fêtes recrute

L'équipe de la rédaction adresse ses excuses au président du comité des fêtes de Peipin, Monsieur AUDOIN Pierre Louis pour la présence d'un "u" qui s'est frauduleusement glissé entre le "o" et le "i" de son nom lors de notre dernier numéro. Qu'il en soit rassuré, le "u" coupable sera sévèrement réprimandé.

Le Comité des Fêtes de Peipin

Organise une méga soirée année 80/90 le 27 avril à la salle polyvalente. L'animation sera assurée par l'incontournable CHRISTIAN CAPDEVILLA (ASL MUSIC). Vous pourrez vous restaurer sur place.

Contact : M. Audoin 06 16 90 03 39

Toutes les personnes qui désirent faire partie de notre équipe seront les bienvenues.

Associations Peipinoises

Fête de l'été
6 juillet 2013, de 17h à 03h



Au programme, un spectacle gratuit de magie pour tous les âges animé par un professionnel « MOUSS » qui fera également du close-up durant la soirée, un marché nocturne, une loterie avec un voyage à gagner et des manèges gratuits pour les enfants. De plus, un fils de Peipin viendra interpréter ses textes, vous avez reconnu ESSENA alias Samuel Coupey.

De la musique, avec un concert gratuit de « D'Une Ombre à L'Autre » les meilleures chansons de Francis Cabrel suivi d'un autre concert avec JGOLDMEN TRIBUTE, les meilleures chansons de Jean-Jacques Goldman et pour finir, à partir de minuit, SONO pour tous ceux qui souhaitent continuer la fête et danser.

Restauration sur place à prix coûtant par la Dynamique.

Contact : « Le Clos de Fanny » 04 92 62 47 38

Ô BIEN ÊTRE

Cette association propose des cours de gym bien-être dans une ambiance ludique et conviviale tous les mardis de 18 h à 19 h dans la salle municipale de Peipin.

Des stages détente – méditation – énergétique – sophrologie – do'in - sont aussi organisés autour d'un pique-nique tiré du sac un samedi tous les 2 mois .

Ô bien être vous présente sa nouvelle activité : Sortie "énergie - découverte " en mars, à Marseille, et en mai, à La Barben.

Tous les adhérents sont conviés au repas de fin de saison en juillet dans le pays Camarguais.

Contact : 06 07 74 72 98 & 06 23 48 24 88

L'Université du temps libre

Offre à tous la possibilité de se former tout au long de sa vie, sans conditions d'âges ni de diplômes. Cours de langues, histoire, histoire de l'art, littérature, art floral, écriture journalistique, ateliers mémoire, œnologie, qi gong... L'UTL, c'est aussi des conférences interactives, des activités ponctuelles et des stages tout au long de l'année.

Cette année les adhérents découvriront Londres lors du séjour linguistique d'avril. L'assemblée générale et le pot de clôture se tiendra durant la 2^{ème} quinzaine de juin.

Contact : Mireille Sicard -- 04 92 62 60 59

Des nouvelles du Club de l'Age d'Or,

Son repas du 23 février s'est déroulé dans une bonne ambiance et ce malgré la neige, nous avons eu très peu d'annulation, bravo à nos aînés pour leur courage, une mention spéciale à notre talentueux DJ maison.

Un repas joyeusement ensoleillé est prévu pour les adhérents le 18 avril, une sortie festive en mai, et la traditionnelle et non moins réputée paëlla du club au mois de juillet. Après son vide-greniers puériculture et jouets, le club continue sur sa lancée et organise un autre vide-greniers le dimanche 18 août, nous vous y attendons nombreux ! Venez rejoindre la sympathique équipe d'adhérents l'ambiance est super ! Les nouveaux membres pourront vous en parler !



Contacts :

M^{me} Dumont Mauricette : 04 92 62 48 43 (vide-greniers)

M^{me} Chabrier : 04 92 62 46 73,

M^{me} Ricard : 04 92 62 49 36,

L'ERIC. accueil des formations sur les Logiciels Libres

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), dans le cadre de sa politique de mise en lien et en réseau des acteurs de l'animation, a dispensé deux formations au sein de notre salle multimédia les jeudis 10 janvier et 21 mars 2013.

Cette action avait pour objectif de soutenir la professionnalisation et l'accompagnement des projets à vocation éducative.

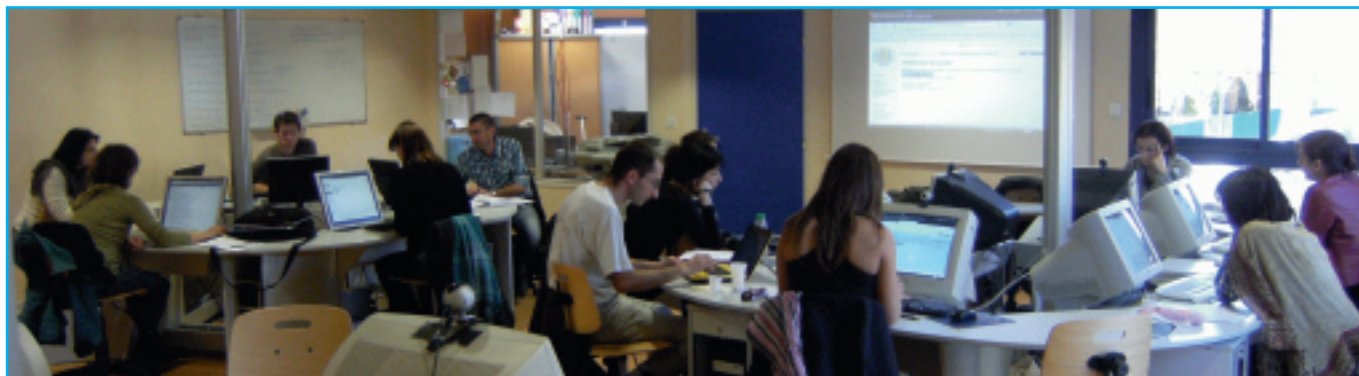
Ces formations intitulées : Comment des outils collaboratifs (sous logiciels libres) peuvent permettre d'enrichir le projet collectif en équipe ou en réseau ? étaient destinées aux acteurs de l'animation jeunesse, de l'animation sociale et de l'éducation populaire.

La DDCSPP a fait appel à Jean-Christophe BECQUET, dirigeant d'Apitux, société spécialisée dans la formation et le conseil en informatique libre (apitux.com) pour dispenser ces formations.

La salle multimédia de Peipin équipée de 15 ordinateurs, des principaux logiciels de production, d'un vidéo-projecteur est idéalement agencée pour accueillir des groupes.

Particuliers, entreprises, associations nous vous invitons à prendre contact avec le responsable de l'Espace Régional Internet Citoyen de Peipin au 04 92 62 48 64 ou par courriel à julien.bournet@peipin.fr pour toutes demandes relatives à l'utilisation de cet espace citoyen. Il est également possible d'installer des logiciels spécifiques selon les besoins.

Julien Bournet



Aperçu des nouveautés de la Médiathèque Paul Surtel

Livres :

- Un Sentiment plus fort que la peur / M. LEVY •
- L'Armoire des robes oubliées / R. PULKKINEN •
- Un Sentiment plus fort que la peur / M. LEVY •
- Confessions d'un gang de filles / J.C. OATES •
- Le Souper de l'abbesse / J. SICCARDI •
- Profanes / J. BENAMEUR •
- BM Blues / F. BOURDON •

Documentaires :

- Le canal du Midi à vélo
- Guide du routard : Sardaigne
- Grands-parents à vous de jouer / M. RUFO
- Les Morts mystérieuses de l'Histoire / Cabanès
- Les plus belles voies vertes de France à vélo, à pied, en roller...

Vous pouvez maintenant consulter et réserver vos documents en ligne sur le nouveau site de la médiathèque à l'adresse suivante : www.bibpeipin.fr

Ça gazouille chez Les P'tites Bouilles !

Lors des vacances de Printemps, les enfants pourront apprendre divers tours de magie grâce à l'intervention du professionnel Magic Mouss, puis les mettre en application lors d'un spectacle pour le plaisir des parents. Un échange inter-centres aura également lieu avec l'accueil de loisirs de Sisteron où les enfants pourront se rencontrer et échanger autour d'activités variées et ludiques.

Pour les vacances d'été, Les P'tites Bouilles accueilleront les enfants du 8 juillet au 2 août où différentes animations leurs seront proposées toujours placées sous des valeurs de partage, de citoyenneté, de respect de l'autre et de l'environnement, de plaisir, etc. Les inscriptions se feront les 17, 18 et 19 juin au Grand Champ à Peipin.

- **Inscriptions à la semaine**
- **Tarifs identiques Peipin et CCLVD**



La Ludocinelle ou la bête à bon jeu !

Soirées jeux

Vendredi 1er février, les joueurs de tout âge se sont retrouvés pour partager un moment de détente. Jeunes et moins jeunes ont pu se défier sur des jeux d'adresse, faire appel à la chance, ou encore élaborer des stratégies.

Un joueur a, en outre, pu tester un jeu qu'il a créé sur le thème des énergies renouvelables et basé sur les règles du Time's up avec enfants et adultes.

Nous avons aussi pu compter sur la participation de l'association **Jeux Part'Age**, qui organise régulièrement des soirées jeux sur Aubignosc et qui a pour partenaire la boutique spécialisée **Double 6** à Digne.



Vendredi 5 avril, les joueurs ont pu découvrir les nouveautés de la ludothèque. Bluff, imagination, réflexion étaient au menu. Vous pouvez retrouver ces nouveaux jeux sur www.peipin.fr

La prochaine soirée jeux à La Ludocinelle aura lieu le **vendredi 3 mai à partir de 20h30**. Bonne ambiance, convivialité et échanges seront de la partie!

Mercredis à thème

La ludothèque organise une animation à thème un mercredi par mois. Ainsi, petits et grands peuvent se rencontrer, échanger et partager un moment de plaisir autour du jeu.

Pâte en vrac

Le 13 février, la Ludocinelle a proposé à ses adhérents une activité pâte à modeler. Les enfants, mais aussi les parents, ont pu apprendre à fabriquer de la pâte à modeler et laisser libre cours à leur imagination. Cette animation, ouverte à partir de 4 ans, a permis aux enfants de développer leur dextérité et leur créativité.



Enquête d'identité

Le 20 mars, les participants, âgés de 6 ans et plus, ont été invités à découvrir quelle personnalité se cachait en eux. En se défiant sur divers petits jeux courts et simples, les joueurs ont capitalisé des points qui leurs ont permis de pouvoir interroger le maître du jeu et ainsi de retrouver la star qui vivait en eux !

Prochain mercredi à thème : le 22 mai de 14h30 à 16h30 pour une initiation au Mölkky (pétanque finlandaise) à partir de 7 ans. (S'inscrire une semaine à l'avance)

Surconsommation d'eau

A compter du 1er juillet 2013 le service de l'eau devra informer l'abonné d'un local d'habitation s'il constate une consommation anormale des volumes consommés soit plus du double du volume d'eau moyen consommé au cours des trois années précédentes.

Si cette information met en évidence une fuite d'eau sur la canalisation enterrée après compteur, l'abonné devra la faire réparer par un professionnel dans un délai d'un mois après la notification à l'usager. Dans ces conditions l'administré pourra prétendre à un dégrèvement de sa facture. La délibération du procès verbal du 6 décembre 2012 met en application cette nouvelle réglementation imposée par la loi n° 2011-525 du 17 mai 2011.



Blanche Neige et les 7 épisodes

Il y a eu au total 7 épisodes neigeux entre le 08 décembre 2012 et le 23 février 2013.



Afin de rendre les routes praticables et le quotidien plus agréable aux peipinois, les agents techniques de notre commune ont passé près d'une centaine d'heures à déneiger et ce dès 5 heures du matin et parfois jusqu'à 20 heures, weekend compris.

La commune possède deux véhicules appropriés permettant l'intervention sur les grandes et petites voies ainsi qu'une saleuse.

Il est rappelé que l'intervention sur les trottoirs reste à la charge et de la responsabilité des riverains.

Tri Sélectif

De nouveaux conteneurs de tri sélectif ont été installés en accord avec le Smirtom à l'intersection de la Montée des oliviers et de la Rue du stade en contre bas de l'Ehpad. Nous vous invitons vivement à les utiliser.



Errance de chiens

Il est à regretter malgré les multiples rappels à la loi dans nos Peip'infos que des chiens continuent à divaguer sur la commune au risque de provoquer des accidents.

Nul va sans dire que la responsabilité du propriétaire du chien est clairement engagée. Il est rappelé que conformément à la loi les chiens doivent être tenus en laisse, les propriétaires de chien d'attaque doivent être titulaire d'un permis de détention.

En cas de non respect, le maire peut par arrêté placer le chien en fourrière municipale, demander l'intervention d'un vétérinaire comportementaliste et faire procéder éventuellement à son euthanasie.

Dans tout les cas, toutes morsures par un chien doit être déclarée en mairie et le propriétaire doit alors soumettre son chien à une surveillance vétérinaire.

Travailler à proximité de réseaux ne s'improvise pas

Les entrepreneurs intervenant sur la commune pour la réalisation de tranchée de réseaux divers (gaz, eau, électricité...) doivent se connecter au guichet unique national reseaux-et-canalisation.gouv.fr afin de remplir les formulaires de déclaration de travaux et de déclaration d'intention de commencement de travaux.

Sans ces documents et la réponse apportée par les gestionnaires de réseau aucune intervention ne peut-être faite sur la commune sous peine d'engager sa responsabilité.

Ces démarches permettent une meilleure sécurité pour les riverains, le personnel des entreprises intervenantes et évite tout risque d'endommager les réseaux existants. Cela s'applique aussi bien dans les domaines publics et privés et depuis le 1er juillet 2012

Contrat d'avenir

Lors de la séance du conseil municipal du 6 mars 2013, le maire a été autorisé à signer un contrat d'emploi avenir. Il s'agit pour les trois ans prévus par cette réglementation d'embaucher et de former un jeune de moins de 25 ans (ou une personne handicapée de moins de 30 ans) titulaire d'un CAP ou d'un BEP.

La mission locale est partenaire de cette démarche, une personne viendra rapidement en renfort des services techniques sur différents champs d'intervention.

Le clair de lune reprend ses droits

Afin de réduire l'empreinte de l'éclairage artificiel sur l'environnement et de diminuer la consommation électrique des bâtiments non résidentiels, un arrêté relatif à l'éclairage nocturne a été publié le 25 janvier 2013.

Il aura effet au 1er juillet de cette année

- les éclairages intérieurs de locaux à usage professionnel devront être éteints une heure après la fin d'occupation desdits locaux ;
- les éclairages des façades des bâtiments seront éteints au plus tard à 1 heure du matin ;
- les éclairages des vitrines de magasins de commerce ou d'exposition seront éteints au plus tard à 1h du matin, ou une heure après la fin d'occupation desdits locaux .

Pour les façades et les vitrines, une dérogation préfectorale peut-être accordée pour la veille des jours fériés chômés, la période des illuminations de Noël ou lors d'événements exceptionnels à caractère local.

Des règles portent également sur les conditions d'allumage :

- les vitrines de magasins de commerce ou d'exposition pourront être allumées à partir de 7 heures du matin ou une heure avant le début de l'activité si celle-ci s'exerce plus tôt ;
- les éclairages des façades des bâtiments ne pourront être allumés avant le coucher du soleil.

La commune agira de même pour l'éclairage public en installant des horloges astronomiques, des variateurs stabilisateurs de tension voire des réductions de l'illumination durant la nuit. Une économie de 20 à 30% de l'énergie pourra être obtenue.



La Mairie



- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
- Les mercredis de 8h30 à 12h

Contacteur la Mairie :
Tél : 04 92 62 44 17
Fax : 04 92 62 52 40
Courriel : mairie@peipin.fr
Adresse : Mairie de Peipin,
Place de la Mairie, 04200 Peipin

La Ludocinelle



- les mardis de 16h30 à 18h30
- les mercredis de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30
- les jeudis de 9h à 11h30 et de 16h30 à 18h30
- les vendredis de 16h30 à 18h30
- les samedis de 9h à 12h

Contacteur la Ludocinelle :
Tél :
04 92 62 48 62
Courriel:
charlene.maillet@peipin.fr
Adresse : Le Grand Champ,
rue des écoles, 04200 Peipin

La Médiathèque



- les mardis et vendredis de 15h à 18h30
- les mercredis de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30
- les samedis de 9h à 12h

Contacteur la Médiathèque :
Tél : 04 92 62 48 76
Site web : www.bibpeipin.fr
Adresse : Le Grand Champ,
rue de écoles, 04200 Peipin

Les P'tites Bouilles

Accueil de loisirs :

Périscolaire / Temps Méridien / Vacances
Scolaire : Mercredis et Samedis

Ouverture Bureau

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30



Contacteur les P'tites Bouilles :
Tél :
04 92 62 48 63
06 48 33 74 63
Courriel :
barbara.monier@peipin.fr
Adresse :
Le Grand Champ,
rue de écoles, 04200 Peipin

Espace Régional Internet Citoyen

- les mardis de 16h30 à 18h30
- les mercredis de 14h30 à 18h30
- les jeudis de 15h30 à 18h30
- les vendredi de 15h30 à 18h30
- les samedis de 9h à 12h00



Contacteur l'E.R.I.C :
Tél :
04 92 62 48 64
Courriel :
julien.bournet@peipin.fr
Adresse : Le Grand Champ,
rue des écoles, 04200 Peipin

Peip'Infos, bulletin d'information édité par la commission d'animation au conseil communal -- Directeur de la publication:
Pierre Veyan -- Direction de la rédaction: Stéphanie Jourdan -- Création, mise en page, photo de couverture : Julien
Bournet -- Imprimerie de Haute Provence La Brillanne, Dépôt légal à parution.